



Les critères de choix pour les variétés

Fiche 7

Février 2008

La précocité d'épiaison

La souplesse d'exploitation

La ploïdie

Le type botanique

L'alternativité

La remontaison

La souplesse du feuillage

La résistance aux maladies

L'agressivité

Il existe plus de 400 variétés fourragères inscrites au catalogue français. Après avoir choisi l'espèce, plusieurs critères vont orienter le choix :

Une graminée fourragère sur une parcelle donnée va épier tous les ans à la même date avec plus ou moins 3 jours de différence. Or le stade début épiaison, soit 10 épis sur un mètre linéaire ou 50 épis sur 1 m², correspond au moment où la production d'UF et de PDI par hectare est maximale. C'est donc un critère fondamental.

C'est la durée pendant laquelle on peut exploiter une herbe de valeur optimale au printemps. Elle se calcule à partir du nombre de jours séparant le départ en végétation du stade "début épiaison".

À côté des variétés classiques diploïdes, les sélectionneurs ont créé des variétés tétraploïdes (4 exemplaires de chaque chromosome). Elles se distinguent des précédentes par des feuilles plus longues, plus larges, des tiges plus grosses et moins nombreuses. Leur teneur en matière sèche est plus faible (-1 à 4 points). Elles sont plus appétentes mais résistent moins bien au piétinement et sont moins pérennes.

Correspond à des critères morphologiques et physiologiques. Ce critère est important pour 3 espèces : la luzerne, dans nos régions il faut choisir le type flamand. Le Ray grass hybride, qui selon les variétés peut être de type italien (mieux adapté à la fauche) ou anglais (mieux adapté au pâturage). Enfin, les trèfles blancs sont de type nain, intermédiaire ou géant en fonction de la taille des folioles.

C'est la faculté pour une espèce ou une variété d'épier l'année du semis. Une variété de RGI non alternative ne donnera que des pousses feuillues la première année. De nombreuses espèces sont non alternatives : RGA, dactyle, fétuque...

C'est l'aptitude à redonner des tiges et des épis après une coupe. (après le stade épi à 10 cm). Une variété remontante aura des repousses plus riches en tiges.

De nombreux progrès ont été effectués sur la fétuque élevée depuis 25 ans. Les nouvelles variétés ont des feuilles beaucoup plus souples ce qui les rend nettement plus appétentes pour les animaux, leur valeur alimentaire s'est également améliorée.

La résistance aux maladies est également importante dans la mesure où toutes les espèces expriment des résistances variables selon les variétés et cela va affecter directement l'appétence du fourrage.

C'est la capacité d'une espèce à rester plus ou moins présente dans une association. Pour une prairie pâturée par exemple, les variétés de RGA et de TB doivent être d'agressivités comparables pour conserver longtemps une prairie équilibrée.

RGA tardif diploïde

RGA tardif tétraploïde

RGA très tardif tétraploïde



TB à grandes feuilles

TB à feuilles moyennes

TB à petites feuilles

D'autres critères sont également à prendre en compte et sont indiqués dans le tableau pour chaque espèce.

		RGI non alternatif	RGI alternatif	RGH	RGA	Fétuque élevée	Dactyle	Fléole	Fétuque des près	Luzerne	Trèfle violet	Trèfle blanc
	Type botanique			X						X		X
Critères de facilité d'exploitation	Précocité d'épiaison				X	X	X	X				
	Départ en végétation				X	X	X					
	Souplesse d'exploitation			X	X	X	X					
	Remontaison	X			X							
	Ploidie	X	X	X	X						X	
	Résistance à la verse	X	X	X						X	X	
Critères de rendement	Rendement et sa répartition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Résistance au froid											X
	Résistance aux maladies	X	X	X	X	X	X		X	X	X	
Critères de qualité alimentaire	Remontaison	X		X	X							
	Souplesse des feuilles					X						
	Préférence animale au pâturage				X	X	X					
	Grosseur des tiges									X		
	Teneur en protéines									X	X	
	Pérennité	X	X	X							X	X
Doses de semis (KG / ha en pur)	plus 5 kg si tétraploïde	18 - 20	18 - 20	18 - 20	20 - 25	15 - 20	15 - 20	5	20 - 25	15 - 20	15 - 20	5
Vitesse d'installation	nb de jours du semis au 1er talle ou feuille trifoliée	25 - 40	25 - 40	30 - 40	40 - 50	40 - 65	40 - 65	70 - 95	40 - 65	25 - 35	25 - 30	

Contactez-nous, nous avons les catalogues qui reprennent l'ensemble des variétés fourragères ainsi que ces critères d'exploitation.

Ce programme est financé par :



PNR des Caps et Marais d'Opale

Mathieu Boutin

03.21.87.90.90

GNIS

Bruno Osson

06.68.08.30.95

GRDA du Boulonnais

Jean-Damien Cagnard

03.21.10.01.68

GRDA de Calais/ St-Omer

Antoine Knockaert

03.21.00.93.50

Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

Jean-Marie Lebrun

03.21.60.57.70